



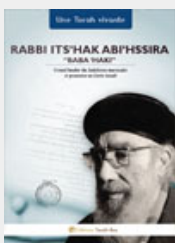
Traité Soucca

Michna 8 - Chapitre 2

נשים ועבדים וקטנים, פטורין מן הסוכה; וכל קטן שאינו צריך
לאימו, חייב בסוכה. מעשה כשילדה כלתו של שמאי הזקן;
ופיחת את המעזיבה, וסיכך על גבי המיטה בשביל הקטן.

Les femmes, les serviteurs et les enfants sont exempts de la Soucca. Un enfant n'ayant pas besoin de sa mère est tenu d'observer le précepte de la Soucca.

On raconte que la bru de Chamaï l'Ancien enfant un garçon, il ouvrit une partie du toit et mit du Sekhakh au-dessus du lit pour el nouveau-né.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions